

COMPTE RENDU DU CONSEIL de QUARTIER - SECTEUR 2

LE 07 OCTOBRE 2020

Etaient présents

24 Coigniériens

Le Président : Didier FISCHER

Le Vice-Président : Nicolas ROBBE

Représentants du Conseil Municipal

Mme Nathalie GERVAIS

Mme Sandrine MUTRELLE

Secrétaire de séance

Mme Catherine BOILEAU

Introduction de M. le Président

* Rappel des modalités de fonctionnement des Conseils de Quartier

* Les Conseils ont été suspendus en juin 2019 en raison du contexte électoral

* Rappel des réalisations suite aux précédents Conseils de quartier : sécurisation des écoles (avec implantation de personnages)-mise en place prochainement de boîtes à livres-Reprise du chemin pédestre qui mène à Auchan Maurepas-sécurisation de la route du Mesnil

* Prochain Conseil de Quartiers en Avril 2021 pour fixer les priorités des CQ 2020-21

Intervention de M. le Vice-Président

* Rappel du budget participatif dédié aux Conseils de Quartier, et les conditions de mobilisation

* Informe du déroulé de la réunion et des modalités de prises de parole

Objet	Descriptif	Demandes	Intervention des pdt et vice pdt
Sécurité routière au carrefour qui rejoint le boulevard des Arpens	Au carrefour de l'avenue de Maurepas à l'intersection du Bd des Arpens, des automobilistes se placent à droite pour tourner à gauche.	Est-il possible de mettre un fléchage au sol?	S'agissant d'une compétence de SQY nous solliciterons l'intercommunalité.
Rue de l'attelage, problème de visibilité	Sur la placette proche de la sente qui mène à l'école Pagnol, les arbustes empêchent une bonne visibilité pour les automobilistes.	Est-il possible de tailler ces arbustes?	Nous ferons remonter ce point auprès des services techniques
Vitesse excessive avenue de Maurepas, à proximité de l'école Bouvet	Les véhicules qui traversent par le centre de Coignièrès roulent beaucoup trop vite.	Demande de limitation de cette zone à 30 km/h	Il est prévu des aménagements pour sécuriser cette voie.
Problèmes de stationnement rue de la Boissière	Les automobilistes se garent très mal aux abords de l'école Bouvet et il y a un problème de lisibilité des panneaux d'interdiction de stationnement. Il faudrait faciliter le stationnement pour les personnes et livreurs se rendant au centre médical. Certains stationnent dans le virage, ce qui est très dangereux.	Demande de marquage au sol pour que les voitures se garent mieux. Est-il possible d'autoriser le stationnement dans la "cour intérieure" à certaines heures?	La Police Municipale a verbalisé à plusieurs reprises. Avec la mise en place de la navette; il y a désormais moins de voitures à proximité des écoles. En ce qui concerne le marquage au sol nous verrons effectivement la faisabilité de cette demande.
Problème de stationnement Allée du Moissonneur	Les voitures qui stationnent représentent un danger car elles empêchent une bonne visibilité.		Le problème est identifié mais ne se règle pas instantanément. La destruction du silo et la création d'un parking provisoire de 70 places en lieu et place devrait permettre d'arranger la situation et d'interdire le stationnement à des endroits dangereux. S'nsuivra la suite
Mise en place des nouvelles places de stationnement rue de l'Attelage	Les nouveaux stationnements rue de l'Attelage créent beaucoup de mécontentement auprès des riverains: mise en place en pleine période de vacances, absence de concertation, pas de période de test de différentes options et manque de communication. De nombreuses personnes ayant écrit à Mr le Maire n'ont pas eu de réponse.	Y a-t-il une réflexion menée pour mettre la rue de l'Attelage à sens unique Est-il possible d'assouplir les règles et d'autoriser le stationnement sur le trottoir de cette rue le week-end par exemple, lorsqu'il n'y a plus d'autres places.	Les véhicules se garaient sur le trottoir. Il a été procédé à des avertissements et des verbalisations. De plus, la zone 30 n'est pas respectée. Des modifications vont être apportées pour le stationnement dans cette rue: suppression du passage piéton dans le virage, suppression d'une place trop proche d'un virage, modification des places au niveau du 13-14 pour créer 5 places de parking au lieu de deux. Il est difficile de trouver des solutions de stationnement au niveau des deux virages du fond de la rue de l'Attelage. La solution envisagée consisterait à créer 6-7 places de stationnement au niveau de la rue de Neauphle. En ce qui concerne les mails qui n'auraient pas eu de réponse : il a été dit que chaque personne a eu une réponse à sa saisine. Souvent des réponses d'attente disant que les demandes seraient intégrées dans une réflexion globale. Il en ressort que les réponses données n'étaient pas nécessairement les réponses escomptées par les auteurs des mails. Si nécessaire une concertation pourra être organisée sous forme de réunions. Ca fait partie des pistes envisagées C'est impossible. La Police Nationale est en droit de verbaliser.
Arbres qui empiètent sur la rue au niveau de la chicane rue de l'Attelage	Arbres/arbustes empiétant sur la rue de l'Attelage au niveau de la chicane		Nous ferons remonter ce point auprès des services techniques
Utilisation de la superficie du silo	Des riverains se demandent si toute la superficie du silo sera utilisée pour la création de places de parking		D. Fisher confirme que toute la superficie du silo sera bien transformée en places de parking. Une réunion d'information sera organisée par Seqens au mois de novembre. La zone centrale des Acacias (au milieu des immeubles) devrait aussi faire l'objet d'aménagements. Le projet sera également présenté par le bailleur. Une réunion avec les habitants des Accacias se fera autour du 15 novembre.

Construction d'une mosquée à Coignièrès ?	Des rumeurs circulent sur la création d'une mosquée à Coignièrès. Les riverains craignent que ça ne fasse qu'amplifier les problèmes de circulation déjà identifiés sur la ville et demandent la mise en place d'une concertation.		D. Fisher a précisé qu'il s'agit d'une salle de prière en lieu et place de celle existante (la tente), des discussions sont amorcées avec l'association AVECC qui doit faire un appel au don pour le financement de cette salle de prière. Mr Fisher a ajouté qu'une autorisation de permis de construire sera nécessaire. Pour le moment le projet n'en n'est qu'à ses balbutiements. Il a été demandé à l'association lorsque le projet aura avancé de le présenter largement (via des rencontres..).
Vitesse excessive rue des Etangs	C'est une rue où il y a beaucoup de circulation, les voitures roulent trop vite, les ralentisseurs ne sont pas assez efficaces. Il est difficile de manoeuvrer pour rentrer chez soi sans risquer un accident.		Cette rue dépend de la CASQY qui a déjà été interpellée à ce sujet.
Propreté au niveau de l'Allée des Pommiers		Mise à disposition de sacs pour les déjections canines	Nous verrons pour l'implantation de toutounet
Voitures tampon et squats de maison à divers endroits dans Coignièrès	Ces deux phénomènes ne donnent pas une bonne image de la ville		Nombre de ces voitures et de ces maisons se situent sur des domaines privés. 6-7 voitures épaves actuellement identifiées sur Coignièrès. Si la mairie s'en charge, cela représente un coût de 450 €/véhicule. Cependant la ville a déjà procédé à l'évacuation de nombreux véhicules depuis janvier 2020.
Horaires d'ouverture de la Maison des Jeunes	Des heurts ont récemment eu lieu dans le quartier où se situe la Maison des Jeunes - ce qui laisse craindre pour la sécurité des jeunes fréquentant ce lieu - et certains riverains font remarquer quelques nuisances sonores nocturnes.	Mise en place d'horaires moins tardifs pour la Maison des Jeunes	D. Fisher précise que les événements qui se sont produits récemment ne concernaient pas la Maison des Jeunes. Il a demandé la fermeture administrative de l'épicerie - qui vend de l'alcool très tard le soir et ne respecte pas les horaires. Un arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur l'espace public est également en vigueur. Plus généralement la Ville a déployé divers dispositifs d'actions de prévention (présence d'animateurs de rue...) tout en accentuant la présence le PM dans certains secteurs de la ville.
Propreté des rues	Beaucoup de déchets sont jetés dans les haies, jardins, boîte aux lettres des habitants, notamment au niveau de la rue de l'Attelage et de l'Allée des Moissonneurs.	Mise en place de poubelles	Ce qui est essentiellement en cause ici c'est l'incivilité et la mise en place de poubelles ne résoudra pas le problème, en sachant que tous les 150m sur Coignièrès une poubelle est à disposition, Rue de l'Attelage, nous verrons pour une installation de poubelles.
Abris bus et accès	Il manque des abris bus à certains endroits de Coignièrès (ex: Av. de Maurepas, gare) et les usagers sont obligés de marcher sur la chaussée pour accéder à l'arrêt de bus. Par ailleurs, il n'y a qu'un bout de trottoir avenue de Maurepas, difficulté voire dangereux pour accéder à l'arrêt de bus	Mettre en place les abris bus manquants, installer des bancs sous le grand arbre au niveau de la gare et sécuriser l'accès. Voir ce qu'il est possible de faire pour ce trottoir	L'abri bus est d'ores et déjà prévu par la CASQY et JC Decaux au niveau de la gare. La mairie peut voir avec Decaux pour en ajouter 1 ou 2 autres dans Coignièrès. Le montant serait déduit de la redevance annuelle versée à la ville par JC Decaux.
Circulation au niveau du croisement de la rue des Commères et de l'avenue Marcel Dassault	Il est difficile pour les véhicules venant de la rue des Commères de tourner à droite dans la rue Marcel Dassault lorsque des voitures sont arrêtées au stop.	Mettre le stop côté rue des Commères ou élargir la voie au niveau du virage pour fluidifier et faciliter le passage.	S'agissant d'une compétence de SQY nous solliciterons l'intercommunalité.

Fait à Coignièrès le 24 octobre 2020

Compte rendu validé par le secrétaire de séance le : 02 novembre 2020